

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT-SIX MAI DEUX MILLE VINGT-SIX à 20 H 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Madame Valérie BOHR, Monsieur Jean-Claude BICEGO, Adjoints au Maire.

Madame Dominique LANCERON, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nathalie FOURNERET, Madame Brigitte STREIFF, Monsieur Jean-Pierre TRICHIES, Monsieur Joël SCHLIMME, Madame Nadège DRISSI, Madame Jessie BAVARIN, Monsieur Maxime RODHAIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Monsieur Mehdi BOUHOUHOU, Madame Sandrine REBECHE, Monsieur Thierry HOUPPIE, Monsieur YVAN LEBERT, Madame Christelle THEVENIN, Monsieur Laurent PERRIN, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :

Etaient excusés :

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Michelle WIBRATTE, conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Madame Nadège DRISSI

Monsieur Michel SCHALLER, conseiller municipal, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean BAUCHEZ

Madame Delphine MAUCHANT, conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Madame Valérie BOHR

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

=====

POINT 2026-56 - Convention de partenariat entre La Ligue contre le cancer – la ville de Moulins-Lès-Metz et Moulins-Lès-Metz Animations

Rapporteur : Valérie BOHR

La commune de Moulins-lès-Metz s'engage pleinement dans la grande cause nationale de lutte contre le cancer du sein « Octobre Rose » et dans ce cadre, organisera, le dimanche 18 octobre 2026, en partenariat avec la Ligue contre le cancer de la Moselle et Moulins-Lès-Metz Animations, une marche solidaire suivie d'un moment convivial ouvert à tous.

Octobre Rose est une campagne de communication qui œuvre pour les patients et leurs familles au quotidien, destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Les dons récoltés au cours de cette manifestation seront reversés de manière directe à la Ligue contre le cancer de la Moselle par le biais de l'association Moulins-Lès-Metz Animations.

Afin de promouvoir son animation, la commune de Moulins-Lès-Metz utilisera le logo et l'image de la Ligue contre le cancer dans la communication de l'événement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention ci-annexée entre la Ligue contre le cancer de la Moselle, la commune de Moulins-Lès-Metz et l'association Moulins-Lès-Metz Animations.

AUTORISE Monsieur Le Maire à procéder à la signature de la convention entre la Commune de MOULINS-LES-METZ, l'association MOULINS-LES-METZ Animations et la Ligue Contre le Cancer.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 29

Convoqués le :
19/05/2026

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20260526-2026-56DCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026

Notification : 01/06/2026

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 26/05/2026

Le secrétaire de séance,
Nicolas POIRIER



Le Maire,
Jean BAUCHEZ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.